

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article1393>

Côte d'Ivoire : "L'Occident appuie un candidat, c'est une erreur"

- International -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : samedi 18 décembre 2010

Mis à jour le : samedi 18 décembre 2010

UGTG.org

"Avocat franco-algérien (né en Thaïlande de père réunionnais et de mère vietnamienne) de réputation mondiale , il aime les dossiers où nombreux sont ceux qui pensent que la cause est déjà perdue . Avocat du diable ? de la terreur ? Grande gueule, orgueilleux ? Ou simplement un homme fier de lui-même ? Il répond à tous ces jugements, en faisant une halte sur la crise ivoirienne , la (l'in) justice internationale. Convaincu comme il est , il n'a pas de mots assez durs contre le Tribunal pénal international et invite au passage les Africains à résister face à certaines situations."

[...]

Comment l'avocat que vous êtes perçoit-il la démocratie en Afrique ?

Elle n'est pas parfaite. Elle n'est parfaite nulle part. Il y a des gens qui se donnent comme exemple de démocratie. Aux Etats-Unis, cette démocratie commet des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité comme à Guantanamo et en Irak. La France est une démocratie. Mais si vous allez en ce moment à Paris où il fait froid, vous trouverez des gens qui dorment dans la rue. Alors, en ce moment-là, les démocraties occidentales n'ont pas de leçons à donner aux autres démocraties.

Quelle lecture faites-vous de la situation en Côte d'Ivoire ?

A mon avis, les Occidentaux ont poussé à faire des élections en Côte d'Ivoire. On fait des élections pour confirmer un consensus. Il n'y a pas de consensus en Côte d'Ivoire. Il vaut mieux attendre 12 ans que d'arriver à la situation actuelle. D'autre part, l'Occident appuie un candidat. Je pense que c'est une erreur. Ce candidat apparaît comme un candidat de l'étranger.

Pour vous, le candidat auquel vous faites allusion n'a pas gagné les élections ?

Je n'en sais rien. Même s'il a gagné... Je n'habite pas la Côte d'Ivoire, je ne connais pas exactement la Côte d'Ivoire. Je ne peux pas, comme les Occidentaux, rester à l'étranger et dire que c'est comme ci ou comme cela.

Quelle appréciation faites-vous de la justice internationale ?

Je préfère parler plutôt d'injustice internationale. Vous savez, les colonialistes ont toujours un masque. Ils ne disent jamais du bien de vous. Ils pillent vos ressources naturelles. Ils ont commis des génocides à l'égard des Indiens d'Amérique, détruit des civilisations comme celle des Aztèques. Au nom de la liberté du commerce, ils ont imposé à la Chine trois guerres d'opium. Au nom de l'esclavage, ils sont venus imposer le travail forcé en Afrique. Aujourd'hui, c'est au nom de la justice qu'ils interviennent. Quelle est cette justice ? J'ai travaillé pour le tribunal de la Yougoslavie et pour celui du Cambodge.

Les magistrats appliquent des règles, mais eux n'ont pas de règles. Ils font leurs règles eux-mêmes. Au Burkina ou en France, un juge dit que telle personne est gardée à vue 30 jours. La loi dit que c'est le délai maximum. Mais le juge dit que je veux le garder plus longtemps. La loi est faite par le Parlement et non pas par le juge. Dans le cas de Milosevic (ndlr, il était un de ses clients) au tribunal pour la Yougoslavie, on a changé la loi 22 fois. Ils violent le principe de Montesquieu. C'est la première chose.

Au Cambodge, le tribunal vient de décider de faire appel à des donateurs privés. Quand un homme riche vous donne

de l'argent, ce n'est pas pour rien. Vous vous vendez. Quand vous acceptez l'argent de n'importe qui, vous faites n'importe quoi.

Je prends l'exemple du tribunal pour le Liban. Il y a 4 ans, les commanditaires de ce tribunal ont dit qu'il faut mettre en cause les Syriens. On a arrêté 4 Généraux réputés pro-Syriens. Il n'y avait rien contre eux. Les commanditaires ont dit ensuite que les Syriens ne les intéressaient plus, mais cette fois c'est le Hezbollah. On a libéré les captifs et on a essayé de mettre en cause le Hezbollah.

Un tribunal est responsable devant l'opinion. On a fait le procès de Milosevic sans un Serbe dans le tribunal. On fait un procès au Cambodge où le chef du gouvernement dit qu'il ne veut pas qu'on accuse d'autres personnes, autrement il y aura la guerre civile. Le procureur qui est Canadien dit qu'il a le droit d'avoir une opinion.

Les magistrats de la Cour internationale sont atteints de ce qu'on appelle un daltonisme au noir. Le dalton ne voit pas certaines couleurs. Ils ne voient que le noir. Si vous allez à la Cour internationale, tous les inculpés sont noirs, pas parce qu'il ne s'est rien passé à Gaza, pas parce qu'il ne s'est rien passé à la prison d'Abugraïb.

La question que je me pose maintenant est : Pourquoi l'Afrique accepte-t-elle cela ? Je ne dis pas que tout le monde est innocent, mais si ces gens sont coupables, c'est aux Africains de les juger. Pourquoi l'Afrique accepte-t-elle que ses dirigeants soient jugés par une bande de cosmopolites qui la méprisent. Il y a le cas de Béchir au Soudan.

Je pense que les pays africains ont raison de ne pas appliquer le mandat international. L'Afrique n'est plus sous tutelle. Les Américains accepteront-ils qu'un pays africain juge Georges Bush pour sa guerre d'agression contre l'Irak ?

... Comme c'est le cas de Hissène Habré ! Mais le Sénégal dit vouloir s'en débarrasser...

Et où va-t-il être jugé ?

La Belgique serait prête à accueillir ce procès...

La Belgique ! Ils ont tué Lumumba. Ils l'ont fait dissoudre dans de l'acide et c'est eux qui vont donner des leçons aujourd'hui ?

Vous êtes donc anti-TPI ?

Ce n'est pas à un ramassis de gens venus de toute sorte de pays de juger les Africains, surtout que tout est orienté vers le noir.

Avez-vous la conviction que les Etats africains sont-ils vraiment indépendants 50 ans après leur accession à l'Indépendance ?

Certains, oui, d'autres non. La raison est simple. Certains ont encore trop de liens avec cette métropole.

[...]

Source : [Le Pays](#)